CULTURE

CATHERINE MORIN-DESAILLY

«Catherine Morin-Desailly et Rudy Salles :"L'indépendance de l'audiovisuel c'est pour quand?"»

23/01/2013

L'Assemblée Nationale et le Sénat auditionnent aujourd'hui Olivier Schrameck, candidat à la présidence du CSA. Députés et sénateurs UDI se sont prononcés contre cette candidature.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Catherine MORIN-DESAILLY, sénatrice UDI-UC de la Seine-Maritime, Vice-Présidente de la commission de la Culture, de l'Education et de la Communication du Sénat et Rudy SALLES, député UDI des Alpes-Maritimes, membre de la commission des Affaires culturelles et de l'éducation à l'Assemblé nationale, au nom de leurs groupes respectifs présidés par François Zocchetto au Sénat et Jean-Louis Borloo à l'Assemblée nationale, s'insurgent contre la nomination à la tête du CSA d'Olivier Schrameck, ancien directeur de cabinet de Lionel Jospin à Matignon.

Tous deux dénoncent une nomination purement politique et expriment leur inquiétude quant au respect de l'indépendance dans l'audiovisuel.

François Hollande avait promis la rupture. Il propose, pour succéder à l'actuel président Michel Boyon, haut fonctionnaire, conseiller d'Etat et ancien directeur de cabinet d'un Premier ministre… un haut fonctionnaire, conseiller d'Etat et ancien directeur de cabinet d'un Premier ministre, l'expérience de l'audiovisuel en moins ! La gauche, avait pourtant su, à l'époque de la nomination de Michel Boyon, s'émouvoir et s'était alors dite inquiète et consternée par une gestion exclusive du CSA par des hommes et des femmes de droite.

Après la charge de la ministre de la Culture à l'encontre du Service public de l'audiovisuel et de ses dirigeants et cette nomination politique, Catherine MORIN-DESAILLY et Rudy SALLES demandent au Président de la République de respecter les engagements de neutralité et d'équité qu'il a pris devant les Français.

Ils rappellent une intervention du candidat François Hollande : « Moi Président de la République, je n'aurai pas la prétention de nommer les directeurs de chaînes de télévisions publiques. Je laisserai ça à des instances indépendantes. » Ces mots laissaient présager la volonté de garantir la totale indépendance de l'audio-visuel public. Manifestement, dans ce domaine, le changement n'est pas encore pour maintenant.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC